

# COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le vingt cinq juillet  
Le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors  
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie  
sous la Présidence de Monsieur REPELLIN Michel, Maire  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 16/07/2011  
Présents : CECCONI Serge, PELLISSIER Denis, VIGNON Christiane, GAMONET Nicole, CHARASSON Audrey,  
REY J.Michel, ANTRESSANGLE Frédéric  
Excusé : MICHELLIER Joël  
Secrétaire de séance : VIGNON Christiane

**Nombre de Conseillers en exercice : 9**

**Présents : 8**

**Votants : 8**

*Objet : Schéma Départemental de Coopération intercommunal*

*Le maire rappelle au Conseil Municipal que le Préfet de la Drôme a proposé un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale en date du 22 avril 2011. Ce schéma prévoit la fusion de la Communauté des Communes du Vercors avec la Communauté des Communes du Pays du Royans. Les conseils municipaux des territoires concernés sont appelés à émettre un avis sur l'opportunité d'un tel découpage.*

*Sur proposition du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Vercors en date du 21 juillet 2011 un projet de délibération a été élaboré, afin que les cinq Communes du Canton prennent la même délibération*

*Après en avoir délibéré 6 membres du Conseil Municipal ont voté NON à la proposition actuelle de fusion car ils ont rencontré des problèmes de méthode :*

- *Les délais impartis sont trop courts pour étudier la proposition préfectorale*
- *La précipitation et l'absence de lisibilité rend impossible d'évaluer les conséquences pour l'intercommunalité, les communes, les services et les habitants du Vercors*
- *Les élus n'ont pu disposer d'éléments de simulation pour envisager d'autres hypothèses crédibles de fusion*

*MAIS les élus ne se déclarent pas hostiles au principe d'une évolution du périmètre de l'intercommunalité et ils demandent dans cette optique :*

- *La possibilité d'étudier d'autres scénarios de fusion d'intercommunalité, comme l'a envisagé le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Vercors en date du 21 juillet dernier*
- *Du temps supplémentaire pour conduire sereinement ces réflexions et ces rencontres avec les autres territoires*
- *Une bonne coopération des services de l'Etat afin d'obtenir les éléments d'analyse indispensables pour éclairer une décision qui engagera lourdement le territoire pour les années à venir.*
- 

*Un membre du conseil municipal Monsieur Jean Michel REY maire-adjoint à voté Oui à la proposition de Monsieur le Préfet*

*Un membre du conseil municipal Monsieur Michel REPELLIN maire à voté OUI MAIS à la proposition de Monsieur le Préfet à savoir :*

*-NON à étudier d'autres scénarios de fusion d'intercommunalité.*

*-Des éléments chiffrés sur les conséquences patrimoniales et financières des propositions y compris les budgets annexe ( ordures ménagères )et impôt du citoyen.*

*-Des simulations précises sur les modifications proposées en termes de gestions des personnels, de gouvernance, et des compétences ;*

*-Ces clarifications étant, susceptibles garantir une décision éclairée, permettant d'apprécier la " définition de territoire pertinent " et la " solidarité financière " de la future intercommunalité... objectif assignés au schéma par le législateur.*

*L'objectif est simple. Il s'agit de se donner tous les moyens, nécessaire à une architecture territoriale rénovée et consensuelle. L'esprit de concertation affiché par l'ETAT dans ses propos sur ce dossier, impose d'aller dans ce sens d'autant que l'intercommunalité, ce sont les élus qui la vivent.*

*Ainsi fait et délibéré en mairie de Vassieux en Vercors le 25 juillet 2011.*

*Pour extrait certifié conforme.*

*Le Maire : Michel REPELLIN*